

Luxembourg item 5

Intervention du Luxembourg au CUPEEA 67^e session, juin 2024 Vienne, du 19-28 juin 2024

Point 5. Echange général

Monsieur le Président,

Veillez recevoir nos chaleureuses félicitations pour votre élection à la Présidence du CUPEEA. Je tiens à vous assurer de notre plein soutien dans vos efforts pour mener nos travaux de manière constructive et fructueuse.

Monsieur le Président,
Chers délégués, chers observateurs,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union Européenne. Je voudrais également ajouter quelques remarques à titre national.

Le Luxembourg continue de s'affirmer comme un acteur innovant dans le domaine spatial, prêt à relever les défis du futur. Notre stratégie spatiale s'articule autour la notion de la durabilité : Durabilité des activités économiques, Durabilité des activités sur Terre, Durabilité des activités dans l'Espace, et Utilisation durable des ressources spatiales. Nous pensons aussi que les entreprises privées, en complément ou en collaboration avec les États, ont un rôle important à jouer dans l'exploration et la commercialisation durables de l'espace.

En relation avec l'exploration et l'utilisation des ressources spatiales, je tiens à remercier tous les participants à notre conférence annuelle *Space Resources Week* ainsi que les quelques 170 participants de la réunion d'experts organisée par le Bureau des Affaires Spatiales des Nations Unies le 26 mars.

Nous sommes également fiers d'avoir été parmi les signataires des Accords Artémis. Ensemble avec des partenariats internationaux, nous pouvons réaliser pleinement notre potentiel commun. Récemment encore, le Luxembourg a signé ce mois-ci deux mémoranda de coopération sur nos activités spatiales avec le Japon.

Monsieur le Président,

Le seul moyen de parvenir à un environnement spatial sûr, sécurisé et durable est que toutes les nations présentes dans l'espace agissent de manière fiable et transparente. L'élaboration de normes, de règles et de principes de comportement responsable reste donc une priorité. Nous continuons à promouvoir activement la préservation d'un environnement spatial sûr, sécurisé et durable, l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et l'accès à l'espace extra-atmosphérique pour les générations futures.

Cependant, préserver l'espace extra-atmosphérique en tant que patrimoine commun des générations futures ne concerne pas seulement ceux d'entre nous qui ont déjà accès à l'espace extra-atmosphérique. Il s'agit également de veiller à ce que *tous* les États, y compris ceux en voie de développement, bénéficient d'un accès aux applications et technologies spatiales, et ce grâce au renforcement ciblé des capacités et grâce au partage de savoir-faire. Nous appelons tous les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer aux traités des Nations unies sur l'espace extra-atmosphérique et à les appliquer fidèlement.

Le prochain sommet des Nations unies sur l'avenir, qui se tiendra à New York les 22 et 23 septembre, offre une occasion unique de renforcer le rôle de l'UNOOSA et du COPUOS. Nous nous félicitons que les questions relatives à l'espace extra-atmosphérique pertinentes pour les travaux du COPUOS figurent en bonne place dans le projet de Pacte pour l'avenir.

Monsieur le Président,

Chers délégués, chers observateurs,

Sans pour autant exclure d'autres initiatives conformes au cadre légal international, le CUPEAA reste pour nous le forum principal pour discuter de ces initiatives et de notre activité dans l'espace et sur les corps célestes. Ma délégation est prête à jouer un rôle constructif dans cette enceinte onusienne, et compte sur un échange de vues fructueux dans les jours à venir.

Je vous remercie de votre attention.